

I. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Commune de Puget-Théniers
Mairie
Place Adolphe Conil
06260 PUGET-THENIERS

2. OBJET DE L'APPEL

Afin d'animer la Fête de la Musique 2025, nous souhaitons proposer un double plateau musical sur la Place Adolphe Conil.

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Dates et horaires de l'événement :

- > Balances plateau 2 de 13h30 à 15h30
- > Balances plateau 1 de 15h30 à 17h30
- > Pause de 17h30 à 18h00
- > Diffusion musicale de 18h00 à 18h30
- > Samedi 21 Juin 2025 de 18h30 à 20h30 - Plateau 1 - Budget alloué : sur devis à discuter
- > Changement de plateau de 20h30 à 21h00
- > Samedi 21 Juin 2025 de 21h00 à 23h00 - Plateau 2 - Budget alloué : sur devis à discuter

Le budget doit être fixé par le groupe en établissant un devis TTC contenant l'ensemble des charges sociales quel que soit le type de contrat fournis par le groupe. En fonction, de l'enveloppe globale de la Commune une négociation peut avoir lieu.

4. CARACTERISTIQUES LOGISTIQUES

Une loge (barnum) commune au 2 groupes se trouvera à côté de la scène. Il y sera disposé un catering commun avec biscuits salés et sucrés et bouteilles d'eau. Cette loge pourra servir de vestiaire si besoin.

Tous les groupes bénéficieront d'une restauration, à déterminer en fonction des jours d'ouverture des restaurateurs présents sur la Commune. Soit il se fera directement à la table du restaurant, soit à proximité de la scène en formule à emporter.

Un agent de la Commune sera présent pour l'accueil et il veillera au bon déroulement de l'installation, au respect des horaires, au lancement des concerts et au changement de plateau.

Les véhicules seront acceptés dans l'enceinte de la Place pour le déchargement des instruments, ils devront être stationnés sur les emplacements des parkings gratuits se trouvant à proximité de la scène. Attention pour la fin du plateau I les véhicules ne pourront accéder à l'espace scénique.

5. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Scène : 8m x 4m - Hauteur 50cm. Sonorisation et lumière prévue par la commune via un prestataire. Un tableau électrique sera fourni par la Commune avec un minimum de 6 PC 16.

Les groupes devront fournir une fiche technique incluant l'implantation scénique. Les groupes pourront prendre attache auprès du prestataire dédié afin d'affiner les besoins techniques souhaités.

Le jeu de lumière sera exclusivement géré par le prestataire technique, qui pourra à la mettre des ambiances mais pas un plan de feu spécifique.

Les groupes devront être présents aux heures fixées par la feuille de route éditée par la Commune

6. COMMENT CANDIDATER

Pour candidater, veuillez envoyer par email les informations suivantes :

- > Nom du groupe
- > Nombre de musiciens
- > Genre musical
- > Présentation succinctes du groupe
- > Liens vidéo (en live de préférence) ou teaser ou captation
- > Fiche technique et implantation
- > Devis

L'ensemble est à envoyer au Service Culture, Animations et Associations : culture@puget-theniers.fr

Date limite de réception des candidatures : **Vendredi 18 avril 2025 à 23h59**

Date de la commission de sélection : **Mardi 22 avril**

Désignation des lauréats : **Mercredi 23 avril**

Etablissement des contrats par la suite.